Marie Moret à Edmond Turquet, 24 février 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)
Collation1 p. (444r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Edmond Turquet, 24 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45243

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction24 février 1888
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireTurquet, Edmond (1836-1914)
Lieu de destination11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)
Scripteur / ScriptriceInconnu

Description

RésuméMarie Moret informe Edmond Turquet qu'elle a répondu à monsieur Lefèvre qu'elle ne peut augmenter le personnel de l'Association.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45243?context=pdf

NotesLieu de destination : La route de la Révolte est le nom d’une ancienne voie construite pour relier Versailles à Saint-Denis et Compiègne en évitant Paris.
Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

Compliments, Emploi, Familistère
Personnes citées

- Association coopérative du Familistère
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Lefèvre [monsieur]

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 24/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45243?context=pdf

4/4

Guise, Familistère
24 Février 1888,

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai répondu hier à M. Lefèvre que malheureusement nous ne pouvons pas augmenter notre personnel et qu'il n'y a aucun poste vacant dans aucun des services de l'association.

Je le regrette d'autant plus que votre bienveillance est acquise à cet homme.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance des affectueux sentiments auxquels je sens du fond du coeur que mon mari me dit de l'associer près de vous,

Marie Godin

Me. Cuvinch, Député.